



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## DECLARATION CFDT AU CSE DU 31 MARS 2021

La commission santé, sécurité et conditions de travail a pour mission d'examiner et analyser les travaux impactant les conditions de travail.

A ce titre, elle est tenue de rendre compte de ses recommandations auprès du CSE.

En demandant aux élus de procéder, antérieurement à la présentation du nouveau plan de distribution, à un examen des travaux entrepris dans des agences concernées par ledit plan, les élus CFDT considèrent que la direction a entravé le bon fonctionnement du CSE.

Il apparaît aux élus CFDT du CSE que la présentation du nouveau plan de distribution, en date du 18 février 2021, aurait dû avoir lieu avant l'examen des travaux. Ceci afin de garantir une remise d'avis conforme à l'effectif cible et à l'organisation des agences.

La CFDT appelle de ses vœux à ce qu'un travail plus respectueux des instances et en particulier de la CSSCT puisse être entrepris dans l'intérêt de toutes les parties.

Les élus CFDT du CSE.